

AFFILIATION DES ASSOCIATIONS LOCALES

Fédération Française de Voile

Demande d'Affiliation

Association Loi 1901 Association Omnisports

Club Corporatif OUI NON

NOM DE L'ASSOCIATION :

NOM ABREGE DE L'ASSOCIATION :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Site Internet :

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION OU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres du Bureau/CD ou CA doivent être obligatoirement titulaires d'une licence club FFVoile

Président	Autres membres du comité de direction
NOM :	NOM et fonction :
Prénom :	Prénom :
Date de Naissance :	Date de Naissance :
Adresse :	Adresse :
Tél. (Bur) :	Tél. (Bur) :
Tél. (Dom) :	Tél. (Dom) :
Fax :	Fax :
Email :	Email :
Secrétaire Général	
NOM :	NOM et fonction :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de Naissance :
Adresse :	Adresse :
Tél. (Bur) :	Tél. (Bur) :
Tél. (Dom) :	Tél. (Dom) :
Fax :	Fax :
Email :	Email :
Trésorier	COORDONNEES DE LA PERSONNE A LAQUELLE NOUS DEVONS ADRESSER LA CORRESPONDANCE
NOM :	NOM
Prénom :	Prénom
Date de Naissance :	Adresse
Adresse :	Tél. Bur
Tél. (Bur) :	Tél Dom
Tél. (Dom) :	Fax
Fax :	Email
Email :	

Page réservée aux associations omnisports

SI LA DEMANDE D’AFFILIATION FAITE PAR L’ASSOCIATION OMNISPORTS EST AU PROFIT DE LA SECTION VOILE, veuillez remplir les rubriques de cette page.

MEMBRES DU BUREAU DE LA SECTION VOILE

Tous les membres du Bureau doivent être titulaires d’une licence Club FFVoile

Président

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Secrétaire Général

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Trésorier

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Autres membres

La demande d’affiliation d’une association omnisports au profit de sa section voile doit obligatoirement être accompagnée du règlement intérieur de la section. Modèle en ligne sur le site Internet de la FFVoile

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Guide_dirigeant_T1/Partie2_chp2_a.pdf#page=107

PLAN D'EAU SITUÉ A :

QUARTIER MARITIME :

DIVISION PONTS ET CHAUSSEES DU PLAN D'EAU :

.....

EQUIPEMENT A TERRE ET SUR L'EAU

Rayer les installations inexistantes, laisser en blanc celles en projet.

Noter d'une croix celles existantes, compléter par d'autres, s'il y a lieu.

SALLE REUNION	VESTIAIRE	DOUCHE	POSTE D'EAU	W-C	ELECTRICITE	TERRAIN DE CAMPING	Corps-morts (nombre) appartenant au Club		
							RESERVES		
							Au Club	A ses membres	Aux visiteurs
HANGAR A BATEAUX	ATELIER	GRUE REMORQUE	MAT Pavillonnerie	CALE ou QUAI	BERGE AMENAGEE OU PLAGE	PARC A VOITURES	PARCOURS REGATES		DISTANCE de la Rive ou de la Côte
							HABITUEL	Cerc.Olympique	
							Nbre de Bouées	Diam. en Milles	
NOTE COMPLEMENTAIRE (PROPRIETE, LOCATION, DOMAINE PUBLIC)							S'il existe sur votre plan d'eau d'autres associations nautiques, prière des les indiquer		
ACCESSIBILITE HANDICAPES (OU À MOBILITE REDUITE)									

FLOTTE

Indiquez le matériel collectif dont dispose le club.

TYPE	QUANTITE	TYPE	QUANTITE	TYPE	QUANTITE
OPTIMIST		CATA DE MOINS DE 15PIEDS		MINI TRIMARAN	
PAV LONGBOARD		CATA DE PLUS DE 15 PIEDS		MINI J	
PAV FUNBOARD		HABITABLE MONOTYPE		QUILLARD DE SPORT	
KITE BOARD		HABITABLE DE MOINS DE 9 M		BATEAU COMITE DE COURSE	
DERIVEUR SOLITAIRE		HABITABLE DE PLUS DE 9 M		BATEAU DE SURVEILLANCE	
DERIVEUR DOUBLE		BATEAU COLLECTIF		BATEAU ACCESSIBLE A LA PRATIQUE DES HANDICAPES (OU A MOBILITE REDUITE)	

PERIODE D'OUVERTURE DE VOTRE CLUB

ANNEE _____											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

ACTIVITES

- Ecole de voile/kite Organisation de compétitions Coaching plaisance
Formation Entraînement et participation aux compétitions
Loisir Voile à l'école (scolaire)

Activités autres que celles liées à la voile :

Motivations pour la demande d'affiliation

DIRIGEANTS, ENCADREMENT et MEMBRES au sein de l'association au moment de l'affiliation *

Nombre de dirigeants : _____

Nombre de moniteur fédéral de voile/kite : _____

Nombre d'entraîneur fédéral de voile/kite : _____

Nombre de BEES : _____

Autres (BPJEPS - DEJEPS - DESJEP) : _____

Nombre de membres actifs : _____

* **NB : article 51 3/** « être en mesure de disposer **dès la fin de la première année d'affiliation** d'au moins 20 membres licenciés club FFVoile au sein de l'Association, sauf dérogation accordée par le Secrétaire général de la FFVoile notamment en fonction de la spécificité de certaines disciplines.

Il est entendu que pour atteindre le quota de 20 licenciés club FFVoile susmentionné, les clubs délivrant des licences Passeport voile doivent considérer que 4 licences passeport voile correspondent à une licence club FFVoile et que 10 licences temporaires FFVoile correspondent à une licence club FFVoile ».

Au jour de la demande d'affiliation, au minimum l'ensemble des administrateurs de l'association (membres du comité directeur/conseil d'administration) doit solliciter la délivrance d'une licence Club FFVoile.

Je soussigné....., Président de l'association....., m'engage en application des articles 50 et 51 du règlement intérieur de la FFVoile à, me conformer aux statuts, au règlement intérieur et à l'ensemble des règlements adoptés par la FFVoile, de respecter les décisions de la FFVoile, de la ligue régionale et du comité départemental dans le ressort desquels se trouve le siège social et enfin, m'engage statutairement à participer à la mise en œuvre de la politique fédérale.

Je m'engage également à insérer dans les statuts et règlement intérieur de l'association une clause précisant que tous les adhérents de l'association dont l'activité est liée à la voile devront être titulaires, chaque année, d'une licence de la FFVoile. Les adhérents ayant des fonctions dirigeantes ou d'encadrement ou pratiquant des activités compétitives, (arbitres, moniteurs, entraîneurs, et autres collaborateurs bénévoles ou rémunérés) cette licence est obligatoirement une licence club FFVoile.

L'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 (art. 11) portant simplification du régime des associations et des fondations a supprimé les procédures d'agrément des associations sportives lorsqu'elles sont adhérentes à une fédération elle-même agréée.

L'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée par l'Etat vaut, en effet, désormais agrément, lequel est donc accordé de plein droit. **Cette disposition est codifiée à l'article L. 121-4 du code du sport.** http://ffdanse.fr/publish/affiliation/Agrement_sport/Fiche_affiliation_vaut_agrement.pdf

Fait à, le..... Signature du Président

Dossier envoyé au CDVoile le :

Cachet du club

CDVoile

Ligue

Dossier reçu au CDVoile le :

Dossier reçu à la ligue le :

Dossier envoyé à la ligue le :

Dossier envoyé à la FFVoile le :

Cachet du CDVoile

Cachet de la ligue

Date et signature du Président

Date et signature du Président

Dossier reçu à la FFVoile le :

ANNEXE AU DOSSIER DE DEMANDE D’AFFILIATION

Lors du dépôt de votre dossier de demande d’affiliation, celui-ci doit comprendre :

- Les 3 feuillets de demande d’affiliation dûment complétés
 - les statuts de l’association établis dans le respect des articles des statuts et du règlement intérieur de la FFVoile, élaborés suivant la loi du 1er juillet 1901 ou les statuts d’une société civile définie aux articles 21 à 79 du code civil local pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
 - copie du récépissé de déclaration à la préfecture
 - la liste des membres du bureau (nom, date et lieu de naissance, adresse, profession et nationalité)
 - un état du nombre d’adhérents de l’association
 - un chèque correspondant au montant de la cotisation fédérale (280 € pour l’année 2021) (1)
- (1), OU La demande/autorisation de prélèvement dûment complétée et accompagnée d’un RIB
- un projet de développement des activités voile de l’association

Pour les sections voile, la demande d’affiliation doit comporter en plus :

- le règlement intérieur de la section voile
- la liste du bureau de ladite section
- un projet de développement des activités voiles de ladite section
- l’accord du président de l’association omnisport ainsi que les statuts de ladite association
- toutes conventions signées entre des tiers et l’association

Les dossiers reçus incomplets à la FFVoile seront obligatoirement retournés à la ligue régionale du ressort territorial de l’association.

Les structures affiliées à la FFVoile bénéficient de fait d’une assurance en Responsabilité Civile dans le cadre du contrat de groupe MAIF/FFVOILE

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurance/documents/Contrat_Responsabilite_Civile_FFVoile_MAIF.pdf

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR		DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DÉBITER	
		N° Club	
COMpte A DÉBITER		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	
Établisst	Codes Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.
Date :		Signature :	
		FFVoile 17, rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS	

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'appel auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
388332

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	
		FFVoile 17, rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS	
COMpte A DÉBITER		NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DÉBITER	
Établisst	Codes Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.
Date :		Signature :	

renard Impression 502612 - 12/02

Prrière de renvoyer cet imprimé au créancier, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de caisse d'Épargne (R.I.C.E.).

Le système de prélèvement automatique vous évitera l'envoi de chèques systématique lorsque vous souhaitez saisir ou acheter des licences.
Nous vous incitons fortement à adopter ce système de gestion plus souple et moins contraignant (évite l'attente pour la saisie des licences, limite le risque de perte des chèques ...).

En savoir plus

TOUT SAVOIR SUR LES LICENCES 2021 ET LES ASSURANCES :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/licences/dossier2021.asp>

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurances.asp>

TOUT SAVOIR SUR LES LABELS :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/developpement/labels.asp>

TOUT SAVOIR SUR LES COFINANCEMENTS :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/cofinancements.asp>

GESTION ADMINISTRATIVE DES CLUBS :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/clubs.asp>

LE E COMMERCE DANS LES CLUBS :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/developpement/ecommerce.asp>

<http://www.fairedelavoile.fr/>

CERTIFICAT MEDICAL LIE AUX LICENCES 2021

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/FAQ_Certificat.asp

QUELQUES OUTILS JURIDIQUES ...

Rappel des principales dispositions législatives

Code du sport

L'ensemble des textes législatifs et réglementaires relatifs au sport ont, depuis 2006, été codifié dans le Code du Sport qui devient la référence en matière juridique sportive.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318>

Le droit associatif

Loi du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570>

Décret du 16 août 1901 pris en application de la loi du 1 juillet 1901

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069620>

Les règlements fédéraux

L'ensemble des règlements fédéraux sont disponibles sur le site Internet de la FFVoile

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/reglementation/textes_federaux.asp